



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Direction Générale
de la Valorisation de la Recherche

Termes de références

Pour la réalisation d'un Stage professionnel (de trois (03) mois)

dans le domaine de la

Valorisation de la Recherche Scientifique et du Transfert des Technologies

Stage Professionnel : « Valorisation des projets innovants »

Dans le cadre de la coopération entre

Le MESRS et le Réseau LIEU en Fédération Wallonie Bruxelles en Belgique

Juillet 2019

Sommaire

1/ Contexte

2/ Objectif

3/ Conditions de stage

4/ Profils demandés

5/ Livrable

6/ Calendrier de mise en œuvre

7/ Documents à remettre par le candidat

8/ Critères de sélection des candidats

1/ Contexte:

Dans le cadre de l'accord de coopération entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique (MESRS) et le Réseau LIEU de la fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique¹, le MESRS à travers la Direction Générale de Valorisation de la Recherche lance le présent appel à candidature 2019 pour l'obtention de bourse de stage professionnel de formation (formation/ encadrement et échange d'expériences appliqués sur le projet de stage en considération) au sein des institutions universitaires et de transfert de technologies membres du Réseau LIEU en fédération d Wallonie-Bruxelles dans une politique de renforcement des capacités.

2/ Objectif:

Le Programme de stages professionnel est une opportunité d'apprentissage visant à attirer les porteurs des projets innovants issus des structures de recherches publique Tunisiennes souhaitant se perfectionner en augmentant le niveau de maturité de leurs projets et visant monter leurs start-ups.

Cet appel à candidature ayant pour objectifs :

- (i) la promotion de la valorisation et l'exploitation des résultats de la recherche-innovation et les transférer des milieux universitaire vers le monde professionnel
- (ii) l'appui à la création et au fonctionnement des Start-up et spin-off.

3/ Conditions du stage professionnel :

3.1/ Bénéficiaires : Trois (03) candidats porteurs (chacun) d'un projet innovant valorisable. Il est souhaitable que le projet présenté soit susceptible d'être transféré vers le monde professionnel orienté vers la création d'une Start-up ou une spin-off. Le candidat doit appartenir à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche public Tunisien ou dans un établissement public de recherche scientifique Tunisien (laboratoire, unité de recherche, centre de recherche....).

3.2/ Lieu du stage : institutions universitaires/de recherche et/ou structure chargée du transfert de technologies de la fédération de Wallonie-Bruxelles à identifier selon le besoin du candidat et en fonction de son projet proposé.

3.3/ Durée : Quatre-vingt-huit (88) jours non fractionnés (chaque candidat sélectionné bénéficiera d'une période de stage de 88 jours).

3.4/ Frais couverts par la Bourse de stage professionnel :

3.4.a/ Montant mensuel de la bourse : 1.091,73 Euros.

3.4.b/ Assurance en soin de santé : une police d'assurance « soin de santé » de type subrogation de mutuelle est souscrite par WBI au bénéfice de chaque boursier auprès d'une société d'assurance privée. Elle est seule habilitée à décider de l'éligibilité des soins susceptibles d'être remboursés. Elle exclut certaines pathologies.

3.4.c/ Frais de logement à concurrence de 800 Euro maximum par mois à justifier. La recherche de logement est idéalement réalisée par le boursier. Les frais de logement sont intégrés dans la mensualité pour permettre au boursier de s'acquitter du loyer sur base de pièce justificative probante.

¹ Projet de coopération financé dans le cadre de la commission mixte permanente entre la fédération Wallonie Bruxelles (WBI – Wallonie Bruxelles International) et la République de Tunisie

3.4.d/ Frais de déplacement professionnel à concurrence de 80 Euro par mois à justifier.

3.4.e/ Frais de formation : au cas par cas.

N.B : les frais relatifs au billet d'avion (aller et retour) ainsi les frais de visa seront pris en charge par la partie tunisienne (l'établissement dont relève le candidat).

4/ Profils demandés :

Le stage professionnel de « valorisation de projets innovants » est ouvert aux :

- Chercheurs inscrits en thèse de doctorat
- Docteurs disposant de projet innovant de valorisation des résultats de la recherche
- Enseignant chercheur,
- Chercheurs,etc

Le candidat devrait prouver et s'engager à ne pas bénéficier, durant la période du stage, d'une autre bourse dans le cadre d'un autre programme de financement des projets de valorisation ou de mobilité vers l'entreprise.

Le candidat est invité à proposer le(les) domaine(s) particulier(s) de son stage dans lequel il souhaiterait se perfectionner.

Une lettre d'autorisation ou un visa du représentant légal de l'établissement/structure, dont se relève le candidat, devra être présentée parmi les documents de candidature.

Le candidat sera attaché aux institutions universitaires et de recherche plus particulièrement aux cellules/structures de valorisation du Réseau LIEU de la fédération de Wallonie-Bruxelles en vue de l'exécution du programme de formation établi en concertation avec le candidat.

Le stagiaire effectuera les actions spécifiées dans le programme de stage validé par le Réseau LIEU et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

5/Livrables:

À l'issu de son séjour de stage, le candidat est tenu de remettre dans un délai de deux mois à dater de son retour au pays, un rapport faisant état de l'expérience acquise.

Le candidat est invité à présenter des actions ultérieures à effectuer suite aux connaissances acquises lors du stage professionnel effectué. Ces actions seront suivi en collaboration avec les services de la DGVR.

6/Calendrier de mise en œuvre :

Jalon	Date limite
Appel à candidature	juillet 2019
Remise dossier de la demande de stage	Au plus tard le 09 Aout 2019
Evaluation des candidatures	Du 10 Aout 2019 au 20 Septembre 2019
Invitation des candidats potentiels (classés par ordre de mérite selon les dossiers) pour un entretien	Du 23 au 27 Septembre 2019
entretien et fixation du programme de stage	Entre 30 Septembre 2019 et 3 Octobre 2019

Structuration finale du stage : Contractualisation, Programme, logement, ..	Novembre / Décembre 2019
Démarrage de stage	Mars/Avril 2020 selon le contrat et la disponibilité du stagiaire et de l'encadrant

7/ Documents à remettre par le candidat:

Le candidat est invité à remplir le formulaire destiné à la demande de bourse de stage attaché aux termes de références et de l'envoyer, dans les délais impartis (au plus tard le **09 Aout 2019**) sous les formats suivants :

7.1/ Une version papier :

Le dossier de candidature doit être déposé directement au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Valorisation de la Recherche DGVR /Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique- Bâtiment Med V- 5eme étage, avec la mention suivante :

Demande bourse de stage « valorisation de projets innovants »

(DGVR/Wallonie-Bruxelles International).

Ce dossier doit contenir les pièces suivantes :

- a/ l'Original et un (01) exemplaire de formulaire rempli et signé par le candidat** à déposer directement au bureau d'ordre de la Direction Générale de la Valorisation de la Recherche DGVR /Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique- Bâtiment Med V- 5eme étage, avec la mention suivante : Demande bourse de stage « valorisation de projets innovants » (DGVR/Wallonie-Bruxelles International).
- b/ Le CV** du candidat, à la bourse de stage, signé .
- c/ La liste des projets/actions et des formations** suivies dans le cadre de la valorisation de la recherche scientifique, appuyée de toutes les pièces justificatives.
- d/ La lettre d'autorisation (Visa)** signée par le supérieur hiérarchique de l'institution dont relève le candidat.

7.2/ Une version électronique :

Une copie électronique, dans un seul fichier, de tous les documents scannés remis en version papier (a-b-c-d) et ce dans le même délais imparti (au plus tard le 09 Aout 2019 à minuit), au compte mail de la DGVR : dgvr.mesrs@gmail.com.

8/Critères de sélection de candidature:

8.1/ éligibilité du boursier :

Le candidat à la bourse de stage de « valorisation de projets innovants » devrait être un porteur de projet innovant issu des structure de recherche publique et visant l'augmentation de niveau de maturité de son projet et/ou le lancement de son propre start-up ou spin off. (**Paragraphe3 : Condition d'éligibilité**).

8.2/Éligibilité du projet de valorisation :

Les critères d'évaluation suivants seront appliqués :

- **Originalité du thème proposé de recherche/Pertinence du projet** : Qualité scientifique, caractère innovant, valeur ajoutée, Intérêt scientifique,
- **L'impact du projet** : les retombées socio-économiques prévisibles et les impacts du projet, à moyen et long terme, l'appréciation de tous les résultats du projet sur le plan économique, social, politique ou écologique ...